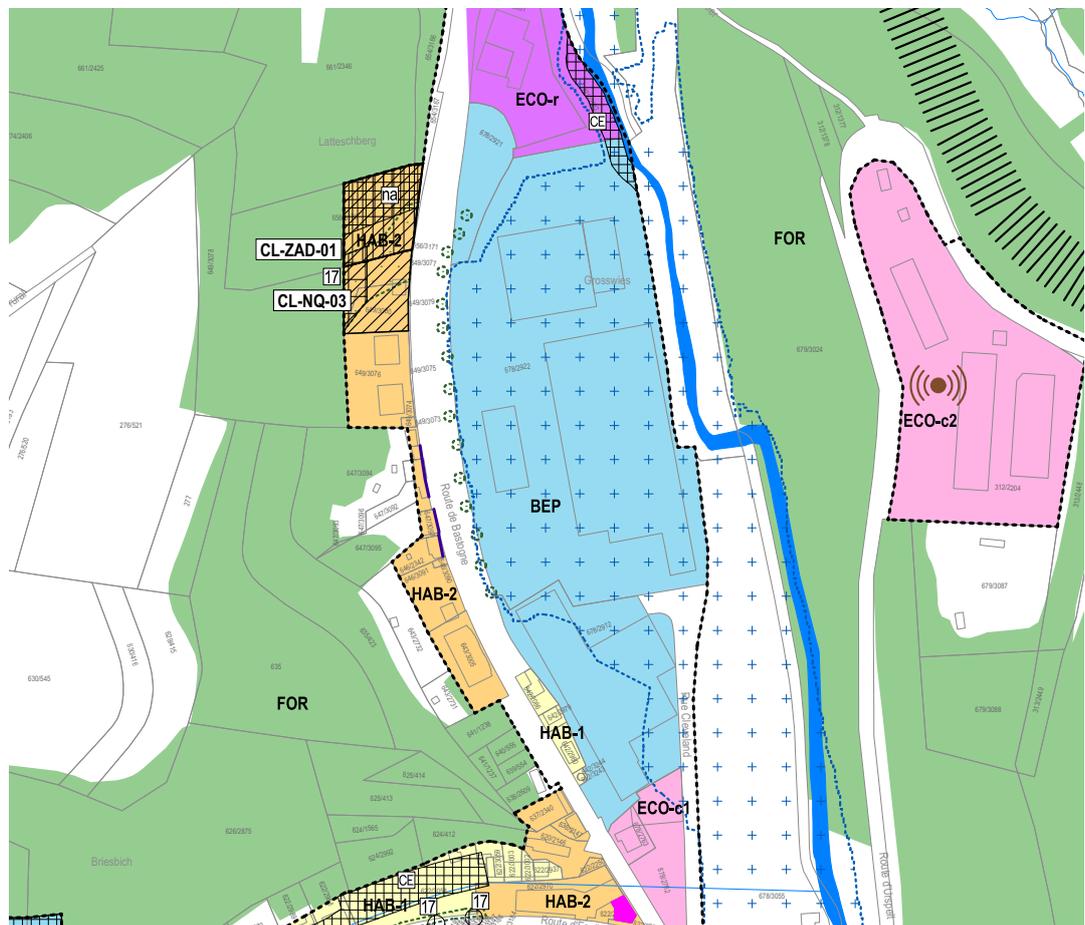


**MODIFICATION PONCTUELLE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL
- LOCALITÉ DE CLERVAUX -
ZONE DE BÂTIMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS « LYCÉE » -
ROUTE DE BASTOGNE**

MARS 2022 - VERSION PROVISOIRE



Maître d'ouvrage

Administration communale de Clervaux
Château de Clervaux
B.P. 35
L-9701 Clervaux
Tel. 27 800 1
Fax 27 800 900



Maître d'oeuvre

Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
15b, bd. Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg
Telefon +352 263 858-1
Telefax +352 263 858-50
info@deweymuller.com www.deweymuller.com

DEWEYMULLER

Numéro du projet	2212-1	
	Noms	Dates
Mise en place	Laurence Gaury, Dipl.-Ing. Architektin	Mars 2022
Contrôle		
Modifications		
Index	Description	Date

CONTENU DU DOSSIER

1. Préambule

2. Etude préparatoire

Section 1 - Analyse de la situation existante

Section 2 - Concept de développement

Section 3 - Schéma directeur

3. Modification ponctuelle du Plan d'aménagement général

Fiches de présentation

Partie graphique du PAG

CD avec l'ensemble des documents (formats: Pdf et Gml)

1. PRÉAMBULE

La présente modification ponctuelle du PAG de la commune de Clervaux concerne la zone de bâtiments et d'équipements publics située au nord de la localité de Clervaux, le long de la route de Bastogne, où se trouve le Lycée « Edward Steichen ». Les surfaces de la zone doivent être étendues vers l'Ouest et inclure une mince bande de terrains faisant partie actuellement du domaine public. Le PAG actuellement en vigueur et autorisé par la Ministre le 27.11.2019 prévoit pour ces surfaces un Plan d'aménagement particulier - quartiers existants qui sera adapté en conséquence en parallèle à la présente modification ponctuelle du PAG.

Cette extension est rendue nécessaire du fait que le Lycée « Edward Steichen » a atteint un degré de saturation aussi bien au niveau des bâtiments qu'au niveau des espaces libres. Les surfaces mises à disposition par la présente modification ponctuelle vont permettre de mettre en place un bâtiment provisoire de trois niveaux sous forme de modules qui accueillera des espaces construits supplémentaires et nécessaires pour répondre de manière rapide aux besoins.

L'extension définitive du lycée sera terminée au plus tôt en 2027.

Il n'existe en l'état actuel des choses aucune solution ou surfaces disponibles autres sur place.

De plus, le contour des parcelles suivant le Plan cadastral numérisé servant de base au Plan d'aménagement général en vigueur ne correspond pas à la réalité. L'étendue de la zone de bâtiments et d'équipements publics doit être adaptée en conséquence et ne couvre des espaces appartenant à l'espace-rue qu'au niveau graphique et de faible envergure.

Les surfaces représentent environ 0,3 ha. La présente modification du PAG peut être considérée comme ponctuelle.

Figure 1 : Extrait de l'orthophoto (www.geoportail.lu - mars 2022)

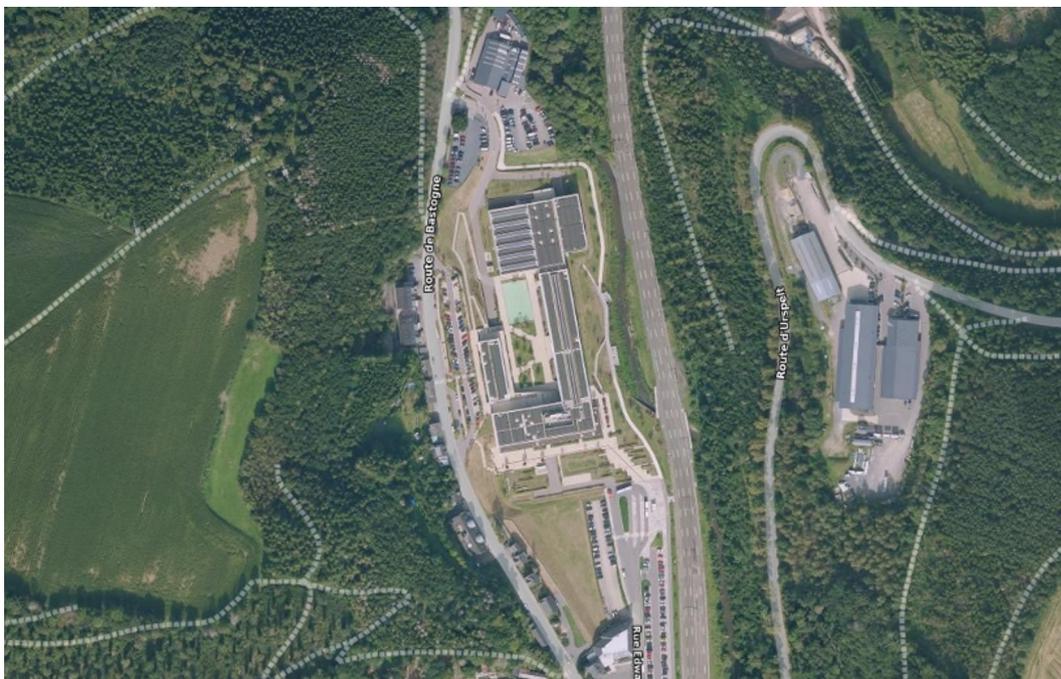


Figure 2 : Extrait du plan cadastral numérisé actuel (www.geoportail.lu - mars 2022)



La partie graphique du PAG sera adaptée au niveau de la localité de Clervaux et de la partie Nord de la commune de Clervaux (Plans G 01-01 échelle 1: 10 000 et 02-01-01 échelle 1: 2500 indice a, autorisés par la Ministre le 27 novembre 2019).

Figure 3 : Extrait du PAG actuellement en vigueur (commune 2019)

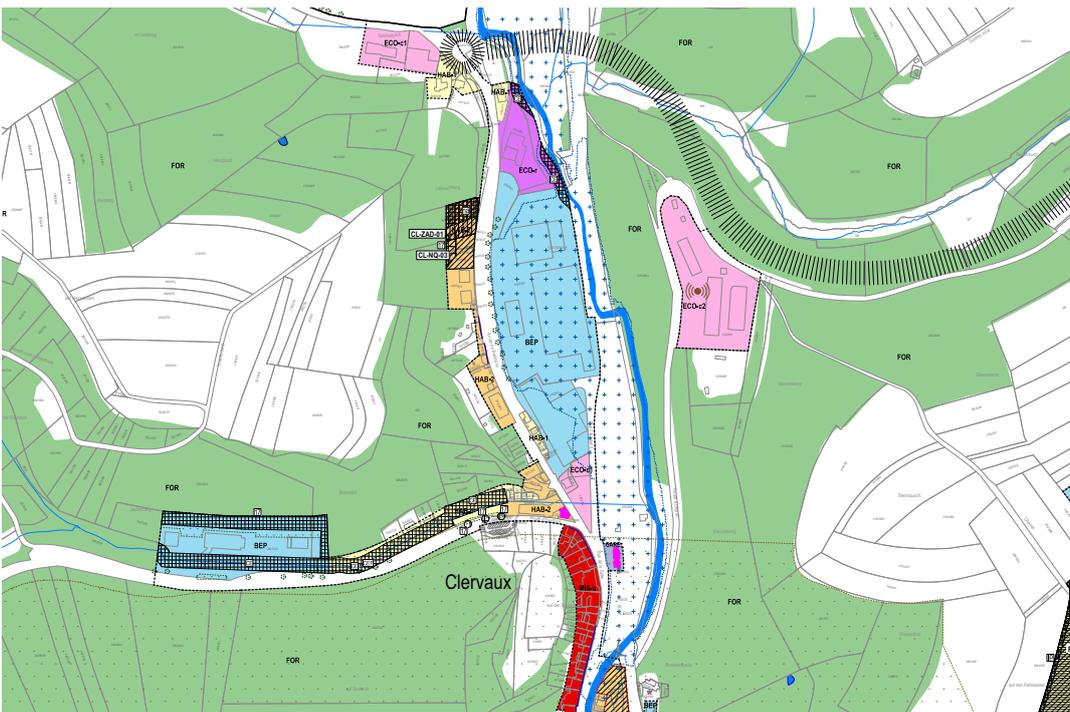


Figure 4 : Vue aérienne du site (www.geoportail.lu - mars 2022)



Selon le *Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu de l'étude préparatoire d'un projet d'aménagement général*, dans le cas d'une modification d'un plan d'aménagement général élaboré selon la *Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain*, l'étude préparatoire peut être limitée aux éléments sur lesquels la modification projetée a un impact direct.

Selon le *Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu de la fiche de présentation du plan d'aménagement général d'une commune*, les orientations fondamentales du Plan d'aménagement général sont reprises dans les fiches de présentation.

La partie écrite du PAG reste inchangée.

2. ÉTUDE PRÉPARATOIRE

Section 1 - Analyse de la situation existante

1-1. Contexte national, régional et transfrontalier

Sans changement.

1-2. Démographie

Sans changement.

1-3. Situation économique

Sans changement.

1-4. Situation du foncier

Sans changement.

1-5. Structure urbaine

Sans changement.

1-6. Equipements collectifs

La présente modification ponctuelle concerne la zone de bâtiments et d'équipements publics de la localité de Clervaux sur laquelle le Lycée « Edward Steichen » se trouve. Elle a pour but d'inclure une bande de terrains jouxtant la zone à l'Ouest de celle-ci et de permettre une extension rapide des locaux du lycée grâce à des bâtiments provisoires. L'extension définitive du lycée devrait être terminée en 2027. Cette extension est rendue nécessaire du fait que le lycée est saturé et nécessite de manière urgente des locaux supplémentaires, résultant d'une demande accrue et allant croissant au fil des années.

Le Lycée « Edward Steichen » est une école internationale qui a pour mission un enseignement européen, multilingue et multiculturel destiné à des élèves d'origines diverses et basé sur le respect mutuel, l'ouverture sur le monde extérieur et les valeurs européennes. Cette forme d'enseignement rencontre, depuis sa création, un succès important.

1-7. Mobilité

Sans changement.

1-8. Gestion de l'eau

Sans changement.

1-9. Environnement naturel et humain

Sans changement.

1-10. Plans et projets réglementaires et non réglementaires

Sans changement.

1-11. Potentiel de développement urbain

Sans changement.

1-12. Dispositions légales et réglementaires arrêtées au niveau national

Sans changement.

Section 2 - Concept de développement

2-1. Concept de développement urbain

Sans changement.

2-2. Concept de mobilité

Sans changement.

2-3. Concept des espaces verts

Sans changement.

2-4. Concept financier

Sans changement.

Section 3 - Schémas directeurs

Sans changement.

3. MODIFICATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL



Modification ponctuelle du PAG - Zone de bâtiments et d'équipements publics « Lycée »
- Route de Bastogne Localité de Clervaux

FICHES DE PRÉSENTATION

Les fiches de présentation restent inchangées du fait que les surfaces supplémentaires ne constituent pas un potentiel de développement supplémentaire.



Modification ponctuelle du PAG - Zone de bâtiments et d'équipements publics « Lycée »
- Route de Bastogne Localité de Clervaux

**PARTIE GRAPHIQUE DU PAG -
SITUATIONS ACTUELLE ET MODIFIÉE
VERSIONS COORDONNÉE ET NON COORDONNÉE**